

Mortier de ragréage

Réf. MORA25

Description :

Ragréage autolissant de nivellement rapide avant la pose d'un revêtement ou peinture sur des sols intérieurs neufs et anciens présentant des défauts légers de planéité. Utilisable dans des locaux à sollicitations faibles (P2) à intenses (P4S). Le ragréage ne peut pas rester nu, il doit être peint.

Supports :

- neufs : chape ciment, dalle béton, éléments en béton préfabriqués, chape asphalte sablée, chape anhydrite.
- anciens : carrelage, dalles en plastique rigide, peinture (époxy, polyuréthane, acrylique).

Épaisseur d'application : couche continue de 1 à 5 mm.

Limites d'emploi : Ne pas appliquer sur : sols mouillés en permanence ou soumis à des remontées d'humidité sols friables ou instables et sols extérieurs.



Caractéristiques de mise en œuvre :

- Temps de repos avant étalement : 3 minutes.
- Durée pratique d'utilisation : de 15 à 20 minutes.
- Temps ouvert autolissant : 20 minutes.
- Délai d'attente avant circulation piétonne : 3 heures.
- Temps de séchage avant pose d'un revêtement : 24 heures.

Ces temps sont donnés à + 20 °C, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur.

Préparation des supports :

Les supports doivent être parfaitement secs, durs, rigides et propres éliminer par grattage peinture, plâtre, laitance du béton. Dépoussiérer par aspiration ou balayage soigné.

Conditions d'application : Température d'emploi : de +5 °C à +30 °C.

Application : Gâcher mécaniquement à l'aide d'un malaxeur électrique lent 500 tr/minute avec 5 à 5,5 l d'eau par seau de 25 kg pendant au moins 1 minute pour obtenir une pâte fluide et homogène.

Laisser reposer 2 minutes verser le mortier autolissant gâché sur le sol.

Appliquer à l'aide d'une raclette caoutchouc.

Identification :

Composition : ciment, résine redispersable, sables siliceux, adjuvants spécifiques.

Densité de la poudre : 1,1 - Granulométrie : jusqu'à 0,5 mm.

Performances : CE selon norme NF EN 13813 5 octobre 2016.

Recommandations :

Respecter les joints de dilatation ou de fractionnement des chapes ou des dalles utiliser des profilés en plastique adaptés à l'épaisseur du mortier appliqué dans le cas de locaux moyennement humides.

Consommation : environ 1,5 kg / m² / mm d'épaisseur.

25 kg